

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le DIX-SEPT DECEMBRE à 20H à la Mairie, Le Conseil Municipal de la commune de Beauregard étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du TREIZE décembre 2020, sous la présidence de Monsieur DOMPOINT Daniel, maire.

---

## **Etaient présents : Mr Daniel Dompoin, maire,**

Mr Mickaël BOUCHARD, Mr Marc DESIGAUD, Mr Fabien PICHON, Mme Sandrine REY,  
Mr Sébastien SCHAFF, Mme Juliette REYNAUD, Mr Gilles HALLER, Mr Yann DABROWSKI,  
Mr Michel PUYMARTIN, Mme Nadine VIOLLAND, Mr Paul LECOMTE

## **Absents excusés :**

Mme Sandrine CHATELARD pouvoir à Mme Sandrine REY

Mme Carmen PIOT pouvoir à Sandrine REY

Mr Thibault PIOT pouvoir à Mr Mickaël BOUCHARD

**Secrétaire de séance** : MME Sandrine REY

---

## **DECISION MODIFICATIVE : DM 2020-006 TRANSFERT DE CREDIT DE FONCTIONNEMENT**

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14

Vu le budget de la ville

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative DM 2020- 006 du budget de l'exercice 2020 afin de pouvoir pallier le manque de crédit de 13 385 € sur les comptes suivants en section de fonctionnement :

- compte 739223 FPIC pour + 3 385 €

-compte 65541 CONTRIBUTION FONDS COMPENSATION DES CHARGES : + 10 000€

A prélever sur :

- Compte 6226 HONORAIRES : - 13 385€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** la décision modificative ci-dessus.

## AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Le maire rappelle au conseil que :

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires à la fonction publique territoriale, et notamment son article 26 ainsi que le décret n°86-552 du 14 mars 1986 autorisent les Centres de gestion à souscrire, pour le compte des collectivités et établissements du département qui le demandent, des contrats d'assurance les garantissant contre les risques financiers découlant des dispositions de l'article 57 de la présente loi.

Par circulaire du 03 décembre 2019, le Centre de Gestion informait d'une procédure de mise en concurrence pour le renouvellement du contrat groupe d'assurance des risques statutaires à effet du 01<sup>er</sup> janvier 2021.

Cette consultation est parvenue à son terme et les services du Centre de Gestion sont en mesure de vous faire part de la proposition retenue, à savoir celle présentée par le courtier Gras Savoye Rhône-Alpes Auvergne avec la compagnie d'assurance CNP assurances.

Elle présente des taux en adéquation avec l'absentéisme constaté dans les collectivités territoriales du département de l'Ain, une pérennité avec une garantie de maintien de ces taux 3 ans ainsi qu'un accompagnement du Centre de Gestion dans le domaine de la prévention des risques professionnels.

Le contrat proposé est conforme aux obligations statutaires des collectivités territoriales.

Le marché passé sur ces bases prendra effet au 01/01/2021, à 00h00.

Il est conclu pour une durée de quatre ans avec faculté pour les parties de résiliation annuelle, sous réserve de respecter un préavis de 6 mois avant l'échéance du 01<sup>er</sup> janvier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** le Maire à adhérer au contrat collectif conclu par le Centre de Gestion avec le groupement d'entreprises GRAS SAVOYE RHONE ALPES AUVERGNE et la CNP.
- **Inscrit** au budget la dépense résultant de l'exécution du contrat pour les années 2021 et suivantes.

## QUESTIONS DIVERSES :

- Mr CUER Olivier, Président de OLIVIER CUER CONSEILS, est venu présenter son étude et expliquer son devis dans l'objectif de trouver les meilleures solutions et coûts et ainsi proposer un projet pour l'aménagement du bâtiment en face de la mairie. Il explique à l'assemblée qu'en premier lieu c'est une mission de programmation, puis la maîtrise d'œuvre et le règlement des consultations vient dans un deuxième temps.
- Désignation des délégués membres de la commission de contrôle pour vérification de la régularité de la liste électorale il a été proposé :
  - Mme Nadine VIOLLAND (conseillère municipale)
  - Mme Juliette REYNAUD (conseillère municipale)
  - Mme Laurence DOMPOINT (électeur)
  - Mme Catherine CHATELARD (électeur)
  - Mme Danielle CARLEVATO (électeur)
  - Mr André FARGET (électeur)
- Distribution des colis des aînés le week-end du 9 janvier 2021.
- Accord à l'unanimité pour la location d'une place pour une moto dans le garage communal pour un habitant extérieur à Beauregard.
- Commission environnement de la CCDSV : nuisibles : frelons asiatiques se référer au site internet ccdiv.fr
- Abris de bus : dossier en cours : la CCDSV a communiqué un modèle, la commune est en attente de devis.